



Général Electric : une fraude fiscale de 800 millions d'euros ?

L'intersyndicale SUD industrie et CFE-CGC de General Electric (GE) Belfort, ainsi que le CSE ont saisi le parquet national financier (PNF) contre General Electric pour blanchiment de fraude fiscale, abus de confiance, et faux et usage de faux et recel. Les représentants des personnels ont démontré une minoration des bénéfices du site de Belfort sur la période 2016-2019 de plus de 555 millions d'euros...privant ainsi l'État de rentrées fiscales et budgétaires et portant ainsi préjudice aux salariés de l'entreprise.

Cette organisation artificielle des mauvais résultats de l'entreprise a permis à GE de justifier toutes les mesures prises contre les salariés, l'outil industriel ou encore l'emploi. Ce sont effectivement des centaines et centaines d'emplois qui ont été supprimées ces dernières années pour de pseudo-raisons économiques, en lieu et place de la création de mille emplois pourtant promis par GE, lors du rachat de la branche énergie d'Alstom, à l'État. Rappelons que la direction avait du revoir ses plans à la baisse après une lutte sans concessions de l'intersyndicale en 2019 malgré l'engagement de GE envers l'État de créer 1000 emplois lors du rachat de la branche d'énergie d'Alstom.

Et force est de constater que GE a délibérément choisi d'ignorer les nombreuses interpellations des représentants des personnels et droits d'alerte économiques effectués par le CE en 2017, par le CSE en 2021. Si cette affaire n'est pas un cas isolé, elle révèle à nouveau une pratique d'évasion fiscale...véritable fléau pour les caisses de l'État, pour les services publics et pour les salariés et sites industriels desdites entreprises ! L'action pénale de l'intersyndicale de GE montre qu'il est possible de s'y attaquer ! Gageons que cette initiative suscite une dynamique qui gagne d'autres syndicats dans d'autres entreprises flouées par leurs dirigeants.

Mais c'est également le revers d'une politique de destruction des comités d'entreprise et de leurs différentes prérogatives, tout comme la dernière contre-réforme de la loi travail et Macron sur la mise en place des CSE et la baisse des heures de délégation. Les représentants des travailleurs-ses sont les mieux placés en tant que contre-pouvoir pour agir efficacement sur la politique de l'entreprise à travers les syndicats et délégués, et les attaquer ou réduire leurs droits, c'est affaiblir les droits de l'ensemble de la population. Plus globalement, la question du droit de Veto dans les CSE des représentants des travailleurs sur les questions économiques doit être la priorité !

Saluons au passage le soutien de plusieurs associations qui réalisent un travail de fond et de sensibilisation depuis longtemps sur les questions d'évasion fiscale, sans remplacer le rôle central du syndicat, ainsi que le rôle de contre-pouvoir depuis plusieurs années d'une partie de la presse. Ainsi, « *Le trois* », journal du nord de la franche comté, ou plus récemment « *Disclose* », site web d'investigation, n'ont pas hésité à dévoiler (ou populariser) et dénoncer les affaires autour de General Electric et le rôle « obscur » de plusieurs membres du gouvernement notamment de M. Macron lorsqu'il était ministre.

Alors que le développement des services publics et de l'industrie avec un ancrage territorial fort sont les deux piliers du progrès social, à travers l'emploi et les services apportés à la population, l'Union Fédérale SUD industrie et Solidaires Finances publiques interpellent l'État pour que des mesures immédiates et efficaces puissent être mises en place à travers les budgets et la loi. Il est temps que les différents services de contrôle, fiscaux et du travail, comme tous les délégués CSE dans les entreprises, bénéficient de réels moyens pour mettre un terme à ces pratiques et imposent un partage juste des richesses. C'est tout le sens de l'impôt comme celui de la production industrielle, qui doivent répondre aux besoins essentiels de la population pour l'intérêt général.

Fait à paris le 10 juin 2022.

Solidaires Finances Publiques : Anne Guyot Welke (Secrétaire Générale Solidaires Finances Publiques) 01.44.64.64.44

Union Fédérale SUD industrie : Alexis Semast (Délégué SUD industrie General Electric Belfort) 06.67.35.88.37 et Marc Tzwangue (co-secrétaire national SUD industrie) - 06.82.55.83.16